

## Compte-rendu du Bureau Exécutif du vendredi 11 mars 2022

Les délibérations prises par le Bureau Exécutif du vendredi 11 mars 2022 dans le cadre de la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 (art L 5211-10 du CGCT) sont portées à la connaissance de l'Assemblée.

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
1	<b>Dématérialisation des procédures – Commande Publique - Conventions avec le Département de la Sarthe</b> Conventions avec le Département de la Sarthe	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
2	<b>Le Mans rue de Banjan - Acquisitions en état futur d'achèvement - Emprunt de 2 151 556,00 € - Mancelle d'Habitation - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% - Encours garanti 1 075 778,00 €</b> Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% accordée à la Société Anonyme Mancelle d'Habitation pour un emprunt de 2 151 556,00 € en vue d'acquérir en état futur d'achèvement 33 logements collectifs, situés 47 rue Banjan, au Mans.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
3	<b>Le Mans-Résidence Oslo Budapest - Travaux de réhabilitation - Mancelle d'Habitation - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% - Encours garanti 968 000 €</b> Le Mans-Résidence Oslo Budapest - Travaux de réhabilitation - Mancelle d'Habitation - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% - Encours garanti 968 000 €	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
4	<b>Le Mans rue Honoré Daumier - Réhabilitation thermique et amélioration de l'accessibilité - Emprunt de 683 068,00 € - Mancelle d'Habitation - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% - Encours garanti 341 534,00 €</b> Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% accordée à la Société Anonyme Mancelle d'Habitation pour un emprunt de 683 068,00 € en vue des travaux de réhabilitation thermique et d'amélioration d'accessibilité de 36 logements, situés 17, 19 et 21 rue Honoré Daumier, au Mans.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
5	<b>Association Maison de l'Europe - Acquisition de locaux 24 et 28 rue de la Galère au Mans - Emprunt de 120 000 € - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% - Encours garanti 60 000 €</b> Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% accordée à l'association La Maison de l'Europe pour un emprunt de 120 000,00 € en vue d'acquérir un local, à usage de bureau, situé 24 et 28 rue de la Galère, au Mans.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
6	<b>Délégation de compétence de l'Etat pour l'attribution des aides publiques au logement 2014-2021 - Avenant n° 18 à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé passée avec l'Anah</b> Le Mans Métropole assure la gestion des aides à l'habitat privé pour la période 2014-2021 par délégation de l'Anah. L'avenant n°18 à la convention parc privé permet d'ajuster les objectifs et dotations finalement attribués à Le Mans Métropole en 2021.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
7	<b>Le Mans - Foyer Ambroise Croizat - 2 rue des Sablons - Participation financière de Le Mans Métropole aux travaux de réhabilitation de logements locatifs sociaux propriété de PODELIHA - Secteur Diffus - Exercice 2022</b> Une aide de 284 466.20 € est accordée à PODELIHA dans le cadre de l'intervention de Le Mans Métropole pour les opérations de réhabilitation de logements sociaux.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
8	<b>Le Mans - Divers Groupes (680 logements) - Participation financière de Le Mans Métropole à des travaux destinés à la sécurisation de logements propriété de LE MANS METROPOLE HABITAT - Secteur Diffus - Exercice 2022</b> Une aide de 122 076.00 € est accordée à Le Mans Métropole Habitat dans le cadre de l'intervention de Le Mans Métropole en matière de sécurisation de logements.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
9	<b>Allonnes - Rue E. Chabrier - Bâtiment A 9005 - 160 logements - Démolition de logements locatifs sociaux - Sarthe Habitat - ANRU 2022</b> Une aide de 240 000 € est accordée à Sarthe Habitat pour la démolition de logements sociaux dans le cadre de la participation de Le Mans Métropole aux programmes de l'ANRU.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
10	<b>Allonnes - ZAC Bussonnière - îlot J - (23 logements) - Construction de logements locatifs sociaux - 8 PLUS et 15 PLAI - Sarthe Habitat - ANRU 2022</b> Une aide de 118 500 € est accordée à Sarthe Habitat pour la construction de logements sociaux dans le cadre de la participation de Le Mans Métropole aux programmes de l'ANRU.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
11	<b>Allonnes - 11 rue Léo Delibes - Participation financière de Le Mans Métropole aux travaux de réhabilitation de de logements locatifs sociaux propriété de SARTHE HABITAT - Secteur Diffus - Exercice 2022</b> Une aide de 961 € est accordée à Sarthe Habitat dans le cadre de l'intervention de Le Mans Métropole pour les opérations de réhabilitation de logements sociaux.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
12	<b>Le Mans – Rues du Clos Fosset, du Taillis et impasse du Taillis – Acquisition à l'ASL du Domaine des Fontenelles</b> Le Mans Métropole doit acquérir auprès de l'ASL le Domaine des Fontenelles des parcelles situées rues du Clos Fosset, du Taillis, et impasse du Taillis au Mans, cadastrées section NY 261-263-265-293-294-295-296-297 en totalité et section NY n°312 pour partie, pour une superficie totale de 2 825 m <sup>2</sup> , afin de les intégrer au domaine public communautaire, pour une indemnité forfaitaire de 1 €.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
13	<b>Le Mans – Rue du Léard – Acquisition au Département de la Sarthe</b> Dans le cadre de l'aménagement d'un arrêt de bus au collège Madeleine au Mans, Le Mans Métropole doit acquérir auprès du Département de la Sarthe, une bande de terrain, rue du Léard au Mans, cadastrée section AB n° 720 d'une superficie de 248 m, pour une indemnité forfaitaire de 1 €.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
14	<b>Le Mans – 9 rue Maurice Trintignant – Servitude au profit d'ENEDIS</b> Afin de procéder à l'implantation de 5 canalisations souterraines dans une bande de 1 mètre de large et sur une longueur totale d'environ 413 mètres ainsi que ses accessoires, LMM accepte la servitude de passage et d'entretien au profit d'ENEDIS pour toute la durée d'existence de l'ouvrage, sur la parcelle KR n° 89 située 9 rue Maurice Trintignant au Mans. Cette servitude est consentie à titre gratuit.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022
15	<b>Spay - Lieu-dit "La Pièce du Genet" - Servitude au profit de SARTEL THD</b> Afin de procéder à l'implantation d'un poteau AEOP n° 0330, LMM accepte la servitude de passage et d'entretien au profit de SARTEL THD pendant toute la durée de la DSP soit jusqu'au 9 janvier 2049, sur la parcelle AH N° 72, lieudit « La Pièce du Genet » à SPAY., moyennant le versement par l'occupant d'une redevance forfaitaire de 20 € TTC.	Adopte à l'unanimité	14 mars 2022